Pour le Conservatoire de Genève, Henri Gagnebin : celui qu'on attendait

Autor(en): **Walter, Franz**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **81 (1978)**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684460

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Pour le Conservatoire de Genève, Henri Gagnebin: celui qu'on attendait

par Franz Walter

A l'âge de septante ans, Henri Gagnebin me confiait que les plus belles années de sa vie étaient les dix dernières qu'il venait de passer. Et je crois bien qu'à l'âge de quatre-vingts ans il m'a dit à peu près la même chose. Enfin, je sais avec quelle lucidité et avec quelle sérénité il a accueilli la mort, lorsqu'il la sut, et avec précision, imminente.

C'est ce côté positif dans sa foi qui est l'une des caractéristiques de sa personnalité. Sa foi religieuse, certes, mais sa foi dans la vie surtout. Cette foi qui l'a animé dans tous ses actes et lui a fait prendre de la joie dans des activités apparemment rebutantes, souvent harassantes, mais dictées par ce sentiment du devoir qui a été le moteur principal de son existence.

J'ai connu Henri Gagnebin comme élève du Conservatoire, dès sa nomination, puis comme professeur de ce même Conservatoire comme ami; ensuite, lorsqu'il prit sa retraite, comme collègue dans divers jurys, mais surtout comme ami. Je devrais rappeler aussi sa collaboration d'acteur lors des revues que nous avons montées au Conservatoire et où il tenait à jouer son propre rôle. Non pas parce qu'il craignait qu'un autre acteur le ridiculisât, mais c'était aussi une manière de s'engager dans une entreprise qui l'amusait et lui permettait de montrer sa face bon enfant et de témoigner de son goût de l'humour. Il était drôle. Mais drôle parfois par une maladresse amusante dans ses prestations très convaincues d'acteur.

Manière aussi de participer personnellement à toutes les manifestations de son Conservatoire. A ce propos, on se demande comment il était possible à un seul homme d'assister à *toutes* les auditions d'élèves, à *tous* les examens; certes, le nombre d'élèves n'était pas celui d'aujourd'hui, mais tout de même! C'est dès son arrivée à la direction de ce Conservatoire, en 1925, que le caractère et le niveau des études allaient s'affirmer progressivement en prenant un caractère, ne disons

pas encore plus professionnel, mais moins amateur. Je me souviens des remous qui entourèrent cette nomination et dont les échos parvenaient à l'élève que j'étais. On opposait alors à la candidature de Gagnebin — à la vérité encore peu connu des milieux genevois — un homme de grand mérite et qui avait fait ses preuves au sein du comité: Robert Bory. Mais ce dernier représentait aussi une certaine forme d'autorité qui se légitimait à l'époque où le mécénat — celui des Bartholoni par exemple — avait pu faire considérer le Conservatoire comme une entreprise familiale ou plus tard comme la chose privée du comité. La nomination de Gagnebin n'alla pas toute seule. Il fallut même une intervention de la dernière heure, celle de Frank Martin revenu tout exprès de Paris, pour faire pencher la balance par une majorité d'une voix pour Gagnebin.

Si, sur le plan pédagogique, l'évolution fut assez vite déterminante, celle-ci, sur le plan social, fut beaucoup plus laborieuse. Un dévouement aussi total que celui de Gagnebin a aussi ses inconvénients. Car ce qu'il estimait être tout naturel pour lui-même devait l'être également pour ses professeurs. Pauvre et honnête étaient pour lui à peu près synonymes. Je me souviens fort bien d'une séance où Gagnebin voulut refuser un très modeste émolument qui lui était dû pour l'attribuer à un réfugié hongrois dont il s'irritait qu'on ne l'eût pas aidé davantage. C'était l'époque où je participais moi-même aux séances du comité à titre de représentant du corps enseignant (et l'admission de tels représentants avait déjà constitué une petite révolution). A ce titre, j'eus d'ailleurs quelques accrochages avec Gagnebin.

Le Conservatoire ne disposait alors d'aucune subvention officielle — si ce n'est peut-être à titre de bourses d'études — et durant les années de crise de durs sacrifices avaient été imposés aux professeurs. Le secrétariat était assumé par une seule personne, Mlle Blanche Hercod, qui mérite d'être citée à l'ordre du jour de la postérité (aujourd'hui, il faut un important état-major), Gagnebin s'occupant d'ailleurs lui-même de quantité de besognes purement administratives. Et puis le bâtiment insuffisamment entretenu se dégradait sérieusement. Il fallut entreprendre d'urgentes réfections qui, en tout cas, apparurent plus impérieuses qu'une adaptation des salaires. Il devint donc de plus en plus évident que seul un recours aux pouvoirs publics pouvait assurer l'existence même du Conservatoire toujours plus menacée par l'inflation. Mais il est difficile aujourd'hui de se rendre compte à quel point la seule idée d'une participation de l'Etat paraissait diabolique à certains membres du comité (parmi les anciens

surtout). Je me souviens de l'adjuration pathétique de l'un de ces anciens lorsqu'il fut question pour la première fois d'une demande de subvention. C'était livrer le Conservatoire aux politiciens, la fin à tout jamais de son indépendance. Même Gagnebin ne s'inclinait qu'à contrecœur devant cette nécessité, trouvant même indécente la somme demandée — pourtant combien modeste — et la ramenant d'autorité à ce qu'il jugeait convenable.

N'importe, le mouvement était lancé. Poursuivi avec énergie par ses successeurs, il a abouti, il y a quelques années — et Gagnebin lui-même s'en est réjoui — et grâce à une compréhension agissante de l'Etat, à une situation qui n'a diminué en rien l'autonomie du Conservatoire tout en assurant à ses professeurs des salaires correspondant à ceux des enseignants du secteur public.

On a souvent magnifié, et à juste titre, l'œuvre admirable accomplie par Gagnebin pour ce Conservatoire à qui il a donné toutes ses forces; mais on ne se représente pas toujours toutes les circonstances qui n'ont pu être dominées qu'à force de sacrifices (personnels, mais aussi collectifs). Et l'on s'étonne d'autant plus de tout ce que Gagnebin a réalisé à côté et en plus de son travail de direction. N'oublions pas la création du Concours international d'Exécution musicale de Genève, puis celle de la Fédération des concours internationaux de musique. Parallèlement à des fonctions présidentielles, qui n'étaient pas des sinécures, Gagnebin trouvait le temps — en particulier durant les périodes de vacances — de figurer dans de nombreux jurys internationaux qui, de Barcelone à Moscou, sollicitaient sa participation, voire sa présidence. Il est assez courant de voir, dans ces jurys, nombre de têtes donner l'image de la douce somnolence si ce n'est celle du profond sommeil, surtout chez ceux ayant atteint un certain âge. (A la vérité, le résultat final n'en est pas faussé autant qu'on pourrait le croire.) J'ai personnellement participé à un certain nombre de ces jurys aux côtés de Gagnebin. Je ne parlerai pas de mes propres luttes héroïques pour garder toujours la tête droite, mais je peux témoigner que jamais je n'ai vu Gagnebin céder à la somnolence et sur chaque concurrent il avait toujours un jugement très circonstancié témoignant de son attention soutenue.

Mais, ce que je sais aussi, c'est à quel point il a souffert de migraines terribles et quotidiennes dont il fallut des années pour découvrir le remède apte à les atténuer. Il y a eu donc un côté héroïque dans la vie de Gagnebin et les victoires qu'il s'imposait sur lui-même. Et parmi ce qu'on peut appeler ses sacrifices, il faut bien mentionner un certain effacement de sa carrière de compositeur. Et pourtant

— c'est là un autre miracle — son œuvre est importante. Où prenait-il le temps d'écrire: la nuit, durant ses vacances? Car, en définitive, la composition était sa raison d'être. «La composition, c'est mon luxe!» se plaisait-il à dire. Mais c'était aussi son refuge, une nécessité pour lui aussi impérieuse que de manger ou de dormir. L'analyse de cette œuvre qui n'entre pas dans le cadre limité de la présente évocation révélerait deux caractères principaux marquant sa production: le souffle religieux, d'une part, une certaine volonté d'humour, d'autre part. C'est, à mon avis, la première catégorie qui reste le témoignage le plus important de l'inspiration musicale du compositeur, avec notamment ces grandes fresques que sont le *Saint François d'Assise,* le *Requiem des Vanités du Monde* et le *Chant pour le Jour des Morts et la Toussaint.*

J'ai parlé de sa foi dans la vie, mais sa foi religieuse n'était pas moins forte et elle était active. Il avait été membre du Conseil de la paroisse de Saint-Pierre, et l'on pouvait le voir à l'issue des cultes passer la sébile dans les bancs pour la collecte. Un geste concordant, lui aussi, à une des images que l'on garde de Gagnebin, comme l'est aussi celui qui nous le montre se rendant personnellement chez une grande pianiste âgée, qui honora le Conservatoire de son enseignement et de son prestige, se rendant chez elle pour lui apporter le modeste émolument alloué par le comité du Conservatoire en guise de retraite. Il était d'ailleurs reçu par ladite pianiste par ces mots qui ne le désarmaient cependant pas: «Ah! voilà les picaillons!» Précisons à ce propos que le comité avait créé en 1920 un fonds de prévoyance destiné à venir en aide aux professeurs abandonnant leur enseignement, à défaut d'une véritable retraite. Et, si modeste cet apport fût-il, il représentait tout de même une initiative que d'autres écoles privées n'avaient point encore prise. Ces gestes correspondaient à un certain côté paternaliste (et en même temps fraternaliste) que Gagnebin aimait à jouer, et qui prenait le pas sur ce que l'on pourrait appeler des options sociales.

Mais il est un aspect que l'on a rarement relevé de son caractère. C'est Gagnebin le bagarreur. Le sentiment aigu de la justice et de l'équité qui l'habitait l'a engagé souvent dans de véritables combats, oratoires ou épistolaires. Des combats où il ne défendait pas directement ses propres causes, mais, par exemple, celles des compositeurs suisses ou d'autres plus limitées, pour lesquelles il se donnait à fond et avec véhémence. L'une de ces bagarres, à travers la presse locale genevoise, avec un fameux critique avait fait pas mal de bruit. Une autre avec un de ses confrères lui valut une véritable dépression de

plusieurs mois. Parfois, de terribles colères laissaient percevoir ses bouillonnements intérieurs.

Ces événements, petits et grands, Gagnebin les a consignés au gré de deux ouvrages — et Gagnebin littérateur, c'est encore Gagnebin — dont la lecture est fort attachante. *Musique mon Beau Souci* nous révèle le côté malicieux de son esprit. Malice qui lui permet notamment, dans cet ouvrage, d'égratigner sans trop de méchanceté certains de ses confrères. Et dans *Orgue, Musette et Bourdon* — avec en sous-titre *Souvenirs d'un Musicien* — il fait revivre toute sa carrière, presque toute sa vie, puisqu'en dernière page on lit la date du 23 octobre 1974. (Les deux ouvrages sont édités à la Baconnière.)

S'il fallait trouver une conclusion à cette évocation, qui reste très sommaire, je dirais que dans l'histoire on rencontre de ces moments déterminants où un homme s'est trouvé là exactement quand la nation, la ville... ou un conservatoire avait besoin de lui. Henri Gagnebin a été un de ces hommes-là.

Franz Walter